

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 17 mai 2018

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 2, 3 et 4 mai 2018

2018 V. 200 Vœu relatif à la préemption du cinéma La Clef.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Considérant l'arrêt des activités du Cinéma La Clef le 15 avril 2018 ;

Considérant le vœu adopté à l'unanimité lors du Conseil d'arrondissement du 22 janvier 2018, sur la proposition de Laurent AUDOUIN, conseiller du 5e arrondissement ;

Considérant le vœu adopté à l'unanimité lors du Conseil de Paris du 7 février 2018 ;

Considérant l'initiative des salariés de la Clef, constitués en collectif et désireux de reprendre les activités sous une forme juridique relevant de l'économie sociale ou solidaire ;

Aussi, sur proposition de Sandrine Mées, David Belliard et des élu-es du groupe Ecologiste de Paris,

Emettent le vœu :

Que la mairie de Paris étudie la faisabilité juridique et pratique de :

- La préemption des locaux ;
- Une entrée au capital (de la Ville ou d'une de ses SEM) d'une structure de type Société Coopératives d'Intérêt Collectif (SCIC) qui se porterait acquéreuse des locaux.